

**[POEC] Agent de Services Hospitalier (ASH/ASL)****Financement**

Formation professionnelle continue  
Préparation opérationnelle à l'emploi  
collective (POEC)

N° de marché : POECSANTE2LR-  
042023

**Organisme responsable et  
contact**

3IE  
Florence CONNANGLE  
05.57.93.24.24  
f.connangle@pole-3ie.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi

**Sélection :**

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Information collective

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

La POEC concerne tous les demandeurs  
d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou  
non Participation à une réunion d'information  
collective et passation d'entretien de et  
positionnements

**Prérequis pédagogiques :**

Pas de prérequis mais, pour réussir son projet  
professionnel, le candidat : ? A l'intérêt pour le  
domaine de l'accompagnement et de l'aide à  
la personne ? Est capable de comprendre, de  
s'exprimer, de structurer ses interventions  
orales et ses écrits et de les argumenter en  
français, ? Présente des capacités d'attention  
et de concentration

**Contrat de  
professionnalisation  
possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

« Les agents des services hospitaliers qualifiés sont chargés de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participent aux tâches permettant d'assurer le confort des personnes. ». Le rôle des agents de service hospitalier est de participer au confort et au bien-être des résidents en leur offrant un environnement propre et sain. Ils sont souvent une source d'information sur l'état de la personne étant les premiers à entrer dans la chambre des résidents en début de journée. Les ASH sont des acteurs ainsi incontournables dans le travail d'équipe.

**Contenu et modalités d'organisation**

? Module 1 : Connaissance de l'environnement de travail (56h) - Découverte du secteur sanitaire, social, et médico-social, ses métiers et filières professionnelles - Connaissance des publics accueillis et bases de la posture professionnelle de l'agent de service ? Module 2 : Hygiène et Sécurité (42h) - Les principes de règles d'hygiène générale - Sécurité et ergonomie : les fondamentaux ? Module 3 : Participation à l'activité hôtelière et à la gestion des produits (42h) - Réaliser les tâches liées au service de restauration - Assurer la distribution et le rangement du linge - Gérer les stocks ? Module 4 : Communication et travail en équipe (42h) - Posture relationnelle vis-à-vis des personnes accompagnées - Se situer en tant qu'ASH au sein d'une équipe pluridisciplinaire ? Module 5 : Compétences transverses (84h+42h code de la route) - Valider son projet professionnel (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Code de la route ou Permis de conduire et compétences clé - Développer les compétences clés (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Valider son projet professionnel et Code de la route ou Permis de conduire - SST - PRAP 2S - Code de la route ou Permis de conduire (Personnalisation du parcours en fonction du niveau d'entrée) // Validation du projet professionnel et compétences clé ? Module 6 : Droit du travail et suite de parcours (14h) - Droit du travail - POEC ASH : et après ?

Commentaires sur la durée hebdomadaire

**Individualisation : remise à niveau compétences clés et 42h de code de la route**

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable

**28 à 35 heures / semaine**

**Validation(s) Visée(s)****> Attestation de fin de formation****Et après ?****Suite de parcours****Missions****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00347378	du 24/04/2023 au 19/07/2023	La Rochelle (17)	3IE		Non éligible	FPC